N° 174 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Vendredi 5 Juin 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Reconnaissance unifiée

En vérité, je vous la dis, il serait dommage de laisser passer, sans lui tirer un coup de chapeau, le dernier témoignage de reconnaissance que les collectivistes viennent de donner à ceux de nos amis radicaux dont l'esprit se tourne trop volontiers vers la générosité... Après tout, il est bien permis de parler d'autre chose que de la crise ministérielle, car ces crises-là finissent toujours par se dénouer. Il est possible qu'un malade meure faute de soins, parce qu'on n'a pas trouvé de médecin, mais je suis sûr que pareille aventure n'arrivera jamais à notre pays. Si la France devait mourir un jour ce ne serait certes pas par manque de ministrables décidés à la soigner... Mais, pardon, je crois que nous parlions de la reconnaissance des socialistes.

Ah ! elle est jolie et je vous prie de noter qu'elle illustre merveilleusement l'affirmation de ce député qui disait : « Il y a des partis plus forts que le parti socialiste, il n'y en a pas de plus égoïste ! » Ce député n'était pas M. Ferdinand Buisson, mais aurait pu être lui, car ce dernier vient de faire à ses dépens — et aux dépens du parti radical-socialiste — une expérience des plus convaincantes et dont voici le détail.

Au lendemain du premier tour des élections législatives dernières, M. Ferdinand Buisson, mis en minorité à Paris par le candidat collectiviste, M. Navarre, grâce à un phénomène analogue à celui qui lui constaté le même jour à Tourcoing, se désista immédiatement en faveur de son concurrent et on a pu dire justement que son geste spontané déclanchait un grand nombre de désistements radicaux en faveur des socialistes, servit admirablement les intérêts de ces derniers.

L'Humanité, organe officiel du parti unifié, le reconnut d'ailleurs sans hésiter, puisque dans son numéro du 27 avril et en tête de ses colonnes elle publiait, sous le titre : *L'exemple de Buisson* », un fort honnête article de M. Marcel Sembat, lequel, on le sait, cumule les emplois de député et d'homme d'esprit :

« Les socialistes vont bénéficier du désistement de Buisson. Bien ! Et après ?

Est-ce que nous allons nous contenter de l'accepter avec un grand merci ? Est-ce que nous dirons seulement : « Il a été très chic, le père Buisson » ? Est-ce que ce sera tout ?

A mon avis, cela ne suffit pas. Il n'est pas essentiel à notre bonheur de chasser du Parlement l'un des hommes qui l'honoraient le plus. Maujan vient de mourir. Maujan qui était à peu près le contraire de Buisson ; et il laisse vacant un siège de sénateur.

Pourquoi ne pas l'offrir à Buisson ? Nous venons de faire aux dernières élections sénatoriales la manifestation socialiste indispensable sur le nom de nos camarades Chauvet et Sémanaz. Ces élections sont d'hier ; et nous pouvons nous dispenser de renouveler notre démonstration.

Ne pensez-vous pas que la Fédération socialiste de la Seine accomplirait un acte de justice, qui lui ferait grand honneur, en déclarant officiellement qu'au cas où la candidature de Ferdinand Buisson serait posée par son parti pour le siège de Maujan, nous ne lui opposerions pas de candidat, et que nous porterions sur lui tous les suffrages socialistes ? »

Voilà qui était bien dit. Mais si c'était dit, ce n'était pas fait, ainsi qu'on va le voir.

Enchantée de ces bonnes dispositions, la Fédération radicale de la Seine s'empressa de désigner M. Ferdinand Buisson comme candidat au Sénat. Tout va bien. M. Ferdinand Buisson, pensez-vous, sera sénateur. Et ce sera justice. Eh bien, non, M. Ferdinand Buisson ne sera pas sénateur, au moins pour cette fois. Il ne sera pas sénateur, car les délégués de la Fédération socialiste de la Seine, envoyant promener le citoyen Sembat et allumant leurs pipes socialistes et unifiées avec l'article de *L'Humanité*, ont déclaré que, pour obéir aux récentes prescriptions du leur Congrès d'Amiens, ils devaient désigner un candidat. Et, en effet, ils l'ont désigné, ce que voyant, M. Ferdinand Buisson s'est retiré de la lutte, donnant ainsi à ces affamés qui n'ont même pas la reconnaissance du ventre, une silencieuse et cinglante leçon, qu'ils ne comprendront d'ailleurs nullement, car, si les ventres pleins font parfois du bruit, les ventres affamés, chacun sait ça, n'ont jamais d'oreilles.

Le lecteur curieux et qui trouve que les histoires doivent avoir un commencement, un milieu et une fin me demandera : « Mais que pense M. Marcel Sembat de l'attitude de ses amis ? »

Ce qu'il en pense ? Mon Dieu... jusqu'à présent il n'a pas l'air d'en penser grand chose, puisqu'un de nos confrères, désagréable pince-sans-rire, l'ayant invité à donner sa démission de député et à offrir sa place à M. Ferdinand Buisson, M. Marcel Sembat se borne à lui répondre qu'il ne veut pas « critiquer une décision du Parti », car, dit-il, « ce n'est pas dans mes habitudes ». Et il ajoute que s'il avait été présent à la réunion de ses coreligionnaires, au lieu d'être en balade à Bâle, il aurait probablement « dissipé certains malentendus ». Brave Marcel ! Admirable parti, dans lequel tout est unifié : la reconnaissance comme les principes.

Conclusion : le parti socialiste a gagné le siège de M. Navarre, grâce au désistement du radical Ferdinand Buisson, mais le parti socialiste, en guise de remerciement, empêche M. Ferdinand Buisson d'être sénateur. De quelque façon que vous tournez les données du problème, le résultat est le même : ca aont les collectivistes qui encaissent et ce sont nos amis radicaux qui paient.

Non, mais des fois... ne trouvez-vous pas que les plaisanteries les plus longues sont les plus mauvaises ?

MARTIN-MAMY.

Les fraudes Electorales DE LILLE

A quand le coup de Théâtre ?

Les paroles prononcées mercredi par M. le juge d'instruction Gobert et que nous avons fidèlement reproduites, ont fait sensation.

« Des fautes graves ont été commises, a dit le juge, et l'affaire va entrer dans une phase nouvelle ».

Et comme l'honorable juge d'instruction a l'habitude de peser ses mots, il est facile de conclure...

D'aucuns lui reprocheront de ne pas s'exprimer avec précision et d'utiliser des formules vagues. Mais s'il est exact que l'affaire doive entrer dans une « phase nouvelle », le juge aurait tort de démasquer ses batteries.

Il se plaignait, il n'y a pas si longtemps, des indiscrétions qui permettaient à certaines personnes plus ou moins compromises, d'arrêter leur plan de combat — leur système de défense, si vous préférez.

Et il est tout naturel qu'il redoute maintenant de précautions. On chuchote d'ailleurs dans les couloirs du Palais qu'un coup de théâtre est imminent.

Quel coup de théâtre ?

Tout le monde s'en joue.

On a même été, hier, jusqu'à prononcer certain nom. Mais il ne faut pas aller trop vite en besogne. Il faut laisser au juge la lampe d'aiguiser ses armes. Les coups qu'il doit porter n'en seront que plus cruels.

Une journée calmé

La journée d'hier a été extrêmement calme.

Dans la matinée, M. Gobert a interrogé Kain, le « typo » belge, arrêté à Lille le mai, dans les circonstances que l'on sait.

Kain a fait — ou plus exactement, il a fait — la récit de sa malheureuse équipée.

« A la gare de Tourcoing, a déclaré le jeune homme, j'avais fait la rencontre d'Alfred Delaye, qui m'avait prié de bien vouloir me rendre à Lille en sa compagnie et celle de Decamocq et Georges Delaye. J'avais accepté. Peu après nous avions croisé le conseiller Vilain, qui nous avait demandé de faire partie du voyage. En cours de route, le téléphone Delaye nous avait remis des cartes d'électeurs si nous avait indiqué la route à suivre pour accéder aux divers bureaux de vote de Lille. »

Mais tout cela est connu

Le juge ayant insisté, Kain déclara qu'il ignorait de qui Delaye tenait les cartes électorales dont il l'avait généreusement gratifié.

Ce qui revient à dire que Kain et ses amis pratiquent une sincérité toute particulière, une sincérité pleine de réticences et de restrictions.

Que les quatre galjards détiennent tous les fils de l'affaire, il n'est pas permis d'en douter. Seulement, ils se refèseront toujours à débrouiller l'écheveau.

Le Juge chez le Procureur

Dans l'après-midi, M. Gobert a poursuivi ses travaux : armé d'une nouvelle liste de « faux électeurs » qui lui avait été fournie par la partie civile, il a recherché si les « faux électeurs » figuraient sur les listes électorales de Lille.

Nous lui avons demandé et ses recherches avaient été fructueuses. Il s'est contenté de rire.

Puis il s'est frotté les mains.

« — Bonne journée, M. le juge ?

— Pas mauvaise. Je viens d'avoir un long entretien avec M. le Procureur de la République. Nous avons parlé de l' « Affaire » deux heures durant ».

Mais M. Gobert s'est refusé à en dire plus long.

Les " on dit "

Il va sans dire que le juge est toujours bonne nouvelles des mandats qu'il a lancés contre le frère Cyrille — Cyrille Lisage, directeur de l'établissement d'Annappes — contre Alphonse Delaye, Georges Delaye et Decamocq.

Une personne ayant, en notre présence, émis un doute sur la culpabilité de ces individus, M. le juge Gobert a eu un sursaut :

« Innocents, n'est-ce pas ? Mais quand on est innocent et quand on sait que la justice vous recherche, on ne se cache pas longtemps. On prend le train, on se rend chez le juge. On lui dit : « Nous voici. Expliquons-nous ».

On dit — au surplus — que les quatre mandats lancés par M. Gobert ne datent pas d'hier et que lorsque les inspecteurs de la brigade mobile se sont présentés à Annappes, il y a quelques semaines, pour « causer » avec le frère Cyrille, ils avaient l'intention d'arrêter celui-ci.

Mais l'oiseau avait pris son vol. On raconte encore que les collectivistes s'attachent pas beaucoup d'importance aux listes de « faux électeurs » qu'ils ont publiées ces derniers jours et qu'ils ont communiqué au juge un grand mystère d'autres listes, des listes « plus sérieuses » les listes des coupables, de « vrais coupables ».

Qu'y a-t-il de vrai dans ces potins de couloirs ?

On le saura sous peu.

Ce qui est certain, c'est que M. Gobert, qui semblait inquiet et nerveux au début de l'enquête, a recouvré sa sérénité et paraît maintenant plein de confiance.

Faut-il en conclure que les faussaires vont être démasqués et les fourbes confondus

Espérons-le. Et notons avant de clore ces notes, que M. Binaudi, « l'homme qui ne veut pas démissionner » sera interrogé incessamment.

L'affaire Clément-Bayard

Le ministère des affaires étrangères à Berlin a remis au ministère de l'Intérieur de Prusse le rapport de M. Clément-Bayard, en le priant de faire une enquête à ce sujet.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La combinaison Viviani

Les démarches de la matinée

Paris, 4 juin.

Chargé hier, à la fin de la journée, par le Président de la République, de la mission de former le cabinet, M. Viviani a eu, ce matin, avant 9 heures, une entrevue avec M. Léon Bourgeois, puis avec M. Clémenceau.

A la suite de ces entrevues, M. Viviani est rentré à son domicile de la rue Clément-Marot, d'où il est sorti un peu après 9 heures pour se rendre directement au ministère de l'Instruction publique. Il en repartit à 10 heures et se dirigeait vers l'Institut où il arrivait 20 minutes avant l'heure fixée pour les obsèques de M. Roujon. En attendant le Président de la République, M. Viviani put procéder, sur le trottoir du quai Conti, à quelques rapides consultations. Il s'entretint avec M. Doucasté, M. Deschanel et M. Antonin Dubost, sans compter la foule des parlementaires et des attachés probables qui venaient faire leur cour au Premier de demain.

Sur un mot du président du Sénat, M. Viviani s'est écrié :

— Evidemment il faut aboutir. Mais si vous croyez que c'est commode !

La voiture du Président de la République débouchant sur la place interrompit les interviews.

A la suite de M. Raymond Poincaré, le ministre de l'Instruction publique pénétra dans les appartements de M. Roujon, d'où il sortit après avoir prononcé l'éloge funèbre du défunt.

Sans attendre la fin de la cérémonie, M. Viviani remonta dans sa voiture et se fit reconduire à son domicile en donnant rendez-vous aux journalistes pour ce soir à 7 heures.

— Comptez-vous avoir terminé vos démarches ce soir, monsieur le ministre ?

— Pas précisément, mais je pourrai dire si j'accepte de former le cabinet.

— Et si vous acceptez, quand connaîtrons-nous le nom de vos collaborateurs ?

— Demain à midi, peut-être.

Les collaborateurs éventuels de M. Viviani

M. Léon Bourgeois ferait partie du ministère

De retour à son domicile, M. Viviani, questionné par plusieurs représentants de la presse, s'est refusé à donner des renseignements précis sur les résultats de ses entrevues de la matinée.

— « J'ai reçu des encouragements », s'est-il contenté de dire.

Comme on lui demandait qui il avait été voir auparavant, il a répondu : « D'anciens présidents du Conseil, M. Combes, M. Ribot, M. Briand ».

A midi et demi, M. Viviani se rendait au ministère de l'Intérieur, où l'attendaient M. Malvy et M. Messimy, dont le concours est assuré depuis hier soir, le premier restant à l'intérieur, le second revenant au ministère de la Guerre, en remplacement de M. Noulens, qui accepte définitivement les finances.

On annonce comme chose à peu près certaine l'entrée de M. Léon Bourgeois dans le ministère.

Une des personnalités, et non des moindres, dont le concours est déjà assuré à la nouvelle combinaison, déclarait ce matin que, dans une conversation qu'il avait eue avec M. Bourgeois, hier, celui-ci lui aurait nettement formulé qu'il accorderait volontiers sa collaboration au ministère Viviani, s'il est bien entendu qu'on ne touchera pas à la loi de trois ans. Et cette personnalité ajoutait que le programme envisagé par M. Viviani et ses futurs collaborateurs au point de vue de la question militaire était de nature à donner toute satisfaction à M. Bourgeois.

M. Guist'hau, avec qui nous avons pu nous entretenir ce matin, au Palais-Bourbon, nous a déclaré lui-même qu'on ne lui avait, jusqu'ici, parlé de rien, ni directement, ni indirectement.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on disait, au commencement de l'après-midi, que l'entrevue de ce matin entre M. Viviani et M. Léon Bourgeois n'avait pas été décisive. Cependant, M. Viviani aurait eu l'impression qu'avec un nouvel effort il serait possible d'avoir raison des résistances du sénateur de la Marne, et l'on ajoutait que, dans ce but, M. Viviani, qui ne devait se rendre à l'Elysée que ce soir, à 7 heures, aurait dans le courant de l'après-midi une entrevue avec le Président de la République pour lui demander d'intervenir personnellement auprès de M. Léon Bourgeois.

Dans son entourage, M. Viviani a déclaré, ce matin, que dans la journée d'aujourd'hui il ne se livrerait qu'à de simples consultations pour voir s'il lui serait possible d'arriver à dénouer la crise et qu'il n'avait pas encore songé à la composition même du cabinet possible, et à des répartitions de portefeuilles.

Aux personnalités que M. Viviani avait décidé de voir aujourd'hui et dont nous avons donné la liste, il faut ajouter M. Caillaux.

En dépit des déclarations de M. Viviani, on dit beaucoup, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que sa combinaison est plus avancée qu'il ne l'affirme, et l'on donne même, comme le plus probable à l'heure actuelle, la liste suivante :

Présidence du conseil et instruction publique, **M. Viviani.**
Affaires étrangères, **M. Léon Bourgeois ou M. Jean Dupuy.**
Intérieur, **M. Malvy.**
Finances, **M. Noulens.**
Guerre, **M. Messimy.**
Marine, **M. Peytral.**
Justice, **M. Savary**, sénateur du Tarn.
Travaux publics, **M. Albert Sarraut** ou **M. Clémentel.**
Commerce, **M. Thomson.**
Colonies, **M. Clémentel** ou **M. Albert Sarraut.**
Agriculture, **M. Raynaud.**
Travail, **M. Métin.**

D'autre part, il paraît certain que M. Jacquier conservera le sous-secrétariat d'Etat aux beaux-arts.

Pour les sous-secrétariats d'Etat à l'intérieur et aux finances, que certains journaux, ce matin, disent devoir être attribués à M. Benard, député de la Nièvre, et à M. J.-L. du Mesnil, député de Seine-et-Marne, tous deux radicaux unifiés, rien n'est encore décidé.

Cependant nous devons ajouter que, d'après des renseignements de dernière heure, ni M. Jean Dupuy, ni M. Clémentel, ne feraient pas partie de la combinaison.

A L'ÉLYSÉE

M. Viviani est arrivé cet après-midi à 3 heures, à l'Elysée, et a été reçu aussitôt par le Président de la République.

M. Viviani est sorti de l'Elysée à 3 h. 45. Il est allé aussitôt rendre visite à M. Briand.

L'opinion russe et la loi de trois ans

Saint-Pétersbourg, 4 juin.

La « Novoie Vremia », revenant sur la crise ministérielle française craint que, si les socialistes et les radicaux constituent la majorité de demain, ils n'imposent au nouveau ministère « l'obligation de liquider le service de trois ans ».

« L'abaissement de la durée du service militaire, continue le journal pétersbourgeois, se produirait ainsi en France, avant que l'Allemagne ait introduit la moindre modification aux dispositions prises par la Reichstag en 1913, en vue d'augmenter les contingents ».

« La France se lancerait dans une si scabreuse aventure, que l'on pourrait se demander si elle serait capable de remplir, avec une armée si affaiblie, les devoirs qui lui sont prescrits par son traité d'alliance avec la Russie. Il est toujours dangereux de jouer avec le feu ».

Comment s'exprimait M. Viviani aux dernières élections

M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, a reçu, on le sait, de M. Poincaré, la mission de former le Cabinet.

Il nous a paru intéressant de nous reporter à la profession de foi que M. Viviani adressait, en avril dernier, à ses électeurs. Voici comment il s'exprimait au sujet des deux questions qui dominent actuellement toutes les autres :

LA QUESTION MILITAIRE

« Mes chers concitoyens, la supériorité numérique de l'armée allemande secrue il y a un an par le vote du Reichstag « impose à tous les Français un grand devoir : celui de mettre la France en état, la cas échéant, de repousser une agression que, je l'espère, la sagesse de l'Europe et notre force centrale écarteront toujours. L'augmentation de la durée du service militaire jusqu'à trois ans a été votée : je ne me suis pas associé à ce vote, et pensant tout de même qu'une augmentation était nécessaire, avec plus de 240 républicains, j'ai voté le service de 27 mois et celui de 30 mois, pour empêcher qu'au départ d'une classe il y ait un vide dans la mobilisation. Je réclamais en même temps la réorganisation de nos admirables réserves et l'organisation en vue du service militaire, de la jeunesse qui, plus entraînée, dès l'âge de dix-huit ans, arriverait plus préparée sous les drapeaux.

La loi de trois ans a été votée. Il ne peut pas s'agir de ne pas l'appliquer avec exactitude et loyauté, comme toute loi quelle qu'elle soit. La durée du service militaire restera-t-elle fixée à trois ans ? Ce sont des circonstances qui ont amené cette augmentation ; d'autres circonstances, dont le pays sera juge, pourront permettre de la diminuer et d'alléger ainsi le fardeau qui pèse sur les citoyens, ainsi que dans le passé, où la service militaire avait une durée plus longue, cela s'est déjà produit.

La dépense afférente à la loi militaire dépasse plusieurs centaines de millions — pour une fois seulement. On la paiera au moyen d'un impôt sur le capital, réclamant le paiement de la dépense aux détenteurs de la fortune acquise et non aux travailleurs des villes et des champs, au petit commerce et à la petite industrie. Le projet a été déposé par le gouvernement actuel.

LA QUESTION FINANCIERE

Cette question est plus grave. Notre budget dépasse cinq milliards. Il ne faut pas oublier qu'il contient un milliard représentant les intérêts de la formidable dette que les régimes disparus ont léguée à la France et que la République, qui représente la France, a acceptée naturellement. Il ne faut pas oublier que la République doit faire face à des dépenses d'armements sur terre et sur mer, car c'est son devoir primordial, jusqu'au jour souhaitable où le prix du monde pourra être équilibrée et assurée par l'arbitrage souverain des nations, de préparer la défense nationale. Tout de même, il y a des économies à faire, des fonctions nombreuses à supprimer. Il y a surtout une meilleure répartition des impôts à établir. Notre vieux système d'impôt crasque de toutes parts ; il est injuste et mal réparti. C'est pour la supprimer que l'impôt sur le revenu, qui fera payer aux plus riches proportionnellement plus qu'ils ne payent, et moins aux travailleurs des champs et des villes, a été voté en 1908 par la Chambre. A vingt voix de majorité, le Sénat l'a repoussé. Mais nous l'avons incorporé au budget qui sera présenté au juin au Sénat, et nous espérons qu'il sera voté. »

M. CLEMENCEAU et la question militaire

M. Clémenceau consacre dans L'Homme Libre *un remarquable article, dont voici le passage essentiel :*

Lorsqu'on nous dit que nous devons vivre en paix avec nos voisins, je sens bien tout d'y contredire. Nous avons suffisamment montré que, si nous ne mettons pas la paix au-dessus de l'honneur — sentiment sans lequel la vie n'est qu'une bestialité — nous sommes fermement attachés à tout ce qui peut consolider l'édifice chancelant de la pacification européenne. N'oublions pas, toutefois, qu'il faut être au moins deux pour la paix, et que toute l'habileté du meilleur conducteur d'automobile est parfaitement vaine dans le cas d'un mauvais coup de volant de celui qui vient en sens opposé. Or, la civilisation, comme la sauvagerie elle-même, sont faites d'appétits, plus ou moins légitimes, qui vont en sens opposé. Et l'on n'a pas toujours le conducteur impeccable. Et tous les conducteurs peuvent se tromper. Accident d'autant plus redoutable qu'ici c'est la vie ou la mort des peuples qui peut se trouver en jeu.

Pour remédier à de si grands maux, la puérilité du pacifisme éclate à tous les yeux. Quel aveu que des hommes animés d'intentions excellentes des deux côtés soient venus, l'autre jour, de Paris et de Berlin à Bâle, tout exprès pour ne se point parler de la question mêtresse qui occupait précisément leur pensée. Pas un qui ne songeât à l'Alsace-Lorraine. Pas un qui ne se présentât un doigt sur la bouche pour signifier qu'on pouvait parler librement de tout hors de la question qui avait motivé le voyage.

Observez que ceux dont l'esprit reste fermé aux manifestations d'évidence par lesquelles s'atteste l'irrésistible puissance des conflits profonds sont les mêmes qui prennent allègrement leur parti de défendre nos frontières par des officials de formules infaillible, dont l'esthétique humanitaire ne me laisse point indifférent, mais que je juge bien fâcheusement inférieure en solidité. La capitale méprise des socialistes révolutionnaires est de croire qu'ils sont supérieurs en reste des hommes parce qu'ils n'humilient point leur idéologie devant les irréductibles réalités de la nature humaine. Le néant est un grand empire, comme disait quelqu'un. Ils y régneraient en paix s'il n'y avait qu'eux.

Leur principe de défense nationale est la mise : celui de la *Nation armée* qui permit à l'Allemagne, en 1870, d'écraser nos soldats déplorablement commandés. Mais on m'excusera, je pense, qu'il y a beaucoup de manières de concevoir la nation armée. Mais on m'excusera, je pense, qu'il y a beaucoup de manières, du système même au système qui demand, de réaliser le théorème de la *Nation armée*. Quoi qu'on puisse penser de notre présente ébauche de réalisation, nul ne contestera que la procédure de chaque partie, en cette matière, est fonction des forces qu'elle se voit opposer. La donnée du nombre est constante dans tous les cas, puisqu'il s'agit pour tout pays d'aligner la totalité des hommes disponibles dans les meilleures conditions qu'il se pourra. En dehors de l'armement, les deux principales de ces conditions sont l'achèvement de l'éducation militaire dans le moindre temps, et la constance d'un minimum d'effectifs instruits, présents sous les drapeaux, pour parer aux dangers des premières rencontres.

A mesure que l'application scientifique tient plus de place dans l'art de la guerre, l'éducation de l'homme, depuis le coup du poing primitif jusqu'à l'emploi savant des plus ingénieux projectiles au service d'une troupe disposée de façon à multiplier la valeur de l'individu, devient de plus en plus compliquée, et demande, par conséquent, une plus parfaite adaptation du corps et de l'intelligence. Enfin, la promptitude des premiers coups, où l'on essaie d'accumuler le maximum de violence, qu'on s'obtienne, avec un effet de dépression morale, une désorganisation des forces de second choc, est d'un tel intérêt qu'on n'en peut livrer les chances à des combinaisons qui peuvent, sur le papier, faire bonne figure, mais nous feraient courir de trop grands risques aux heures où l'arrêt subit d'un rouage peut paralyser tous les autres.

Tout cela conçu et exécuté, si possible, de façon à porter le moindre dommage tel seul toujours trop grand, hélas ! — même dans l'hypothèse du service d'un an) à la vie économique du pays, source de tout effort extérieur.

Ainsi la durée du service militaire sera nécessairement en proportion du développement des forces auxquelles elle se propose de résister. Cela aussi est une *loi de fer*. On peut discuter là-dessus, on peut se tromper des deux parts, mais il ne faut pas venir me raconter que nous sommes de la réaction militariste parce que nous avons voté un service de trois ans qui n'est que de 32 mois, tandis que les partisans du service de 30 mois seraient les sublimes précurseurs d'une organisation de milices qui est seule en état de sauver la patrie.

Je ne saurais dire s'il est plus facile d'organiser la société future dans l'ordre militaire que dans l'ordre économique. Ce qui est certain, c'est que l'organisation de la force armée est la première vue d'ensemble que l'extrême gauche révolutionnaire ait eu pouvoir nous présenter. Je suis bien loin d'en méconnaître la valeur. Je me préoccupe seulement de courir au plus pressé, et le plus pressé, c'est d'avoir une frontière convenablement garnie, même en nous contentant de forces inférieures à celles qui se trouvent de l'autre côté.

Lorsqu'on me dit, enfin, qu'il est toujours loisible de chercher à réduire les charges nationales, et que telle organisation peut se concevoir qui permettrait d'obtenir en résultat tout en nous procurant la même sécurité, nul homme doué de bon sens ne saurait se refuser à l'examen de cette question. Mais nul homme qui a le sentiment de sa responsabilité envers son pays ne saurait se contenter, en de si graves matières, d'une approximation. Dans la déclaration du Congrès de Paix, je trouve la phrase suivante : « Loi de prévoyance, de la part de la nation, loi d'utilisation des ressources, [illegible] qui tient commodément, [illegible] tion des cadres, telles sont quelques [illegible] les réformes sérieuses à accomplir, [illegible]

Les événements d'Albanie

LES INSURGÉS RÉCLAMENT LA DEMISSION DU PRINCE ET PARAISSENT IRREDUCTIBLES

Durazzo, 4 juin.

Hier après-midi, à 2 h. 40, le prince et la princesse de Wied, accompagnés de la cour, sont allés visiter l'escadre austro-hongroise. Le torpilleur qui les transportait à bord du navire amiral « Tegethof » a été salué à la voix par tous les navires ancrés dans le port, qui avaient hissé le grand pavois.

La commission internationale est allée à Siak afin de conférer directement avec les insurgés. Ceux-ci ont confirmé les desiderata qu'ils avaient précédemment exposés, aux termes desquels ils veulent être gouvernés par un prince musulman, ou par la Turquie.

Pendant la discussion, la commission a constaté que les insurgés tombaient d'accord sur les questions secondaires, mais ne s'entendaient pas pour trancher sur le point principal : leur demande relative au prince.

La discussion a duré plus de trois heures.

La commission a rapporté au prince le résultat de son démarche et a déclaré qu'elle avait accompli le mandat qu'elle avait assumé.

Le prince a réservé sa décision.

POUR ASSURER LA SECURITE DU PRINCE

Vienne, 4 juin.

La « Nouvelle Presse Libre » apprend de source diplomatique roumaine qu'il est possible que le roi Carol intervienne auprès des puissances et réclame l'envoi immédiat d'un contingent international en Albanie, afin d'assurer la protection du prince.

On mande de Durazzo à la « Nouvelle Presse Libre » qu'Essad-Pacha serait cerné par les insurgés.

La grève des tramways DE MARSEILLE

Marseille, 4 juin.

La grève des employés de tramways continue, pour le plus grand désespoir de la population. Les banlieues se trouvent à peu près isolées. Les ouvriers ont de la peine à se rendre à leur travail le matin et les grands entrepreneurs des ports, de même que l'administration des docks ont dû adoucir la rigueur des règlements en ce qui concerne les heures de rentrée pour leur permettre de travailler.

A l'intérieur de la ville, un service réduit de tramways circule. Il est assuré par les conducteurs et mis sous la protection de la gendarmerie. Il n'y a pas eu le moindre incident, et les dépôts continuent d'être gardés par des détachements de troupes et de la police.

Aucune conversation n'a encore été engagée et bien qu'il ait été saisi dans ses dernières séances le conseil municipal s'est borné à exprimer des vœux.

Un bon nombre de grévistes sont assez dépités car les meneurs leur avaient laissé croire que la compagnie s'exposait à la déchéance si au troisième jour de grève tous les services n'étaient pas assurés. Or, voilà cinq jours que cela dure.

Les conducteurs ou wattman gagnent, avec les primes 180 francs par mois en moyenne : ils ont le vêtement gratuit et une carte de circulation sans compter les avantages en cas de maladie. Leur situation n'est donc pas mauvaise. Ils réclamant surtout contre le régime qui leur impose des heures de repos par trop irrégulières et sur ce point on pourrait essayer de leur donner satisfaction. Il n'en faudrait pas plus pour que la reprise du travail intervint aussitôt.

La grève des métallurgistes se poursuit dans le calme. Les grévistes sont environ [illegible] mille.

R.F.